



Syndicat Finances Publiques Haute-Corse

BASTIA le 11 juin 2020

Compte rendu CTL du 11 juin

Cette réunion a débuté par un message poignant de la CGT suite au décès tragique de notre collègue et camarade Florence Maze. Nous avons beaucoup de peine et pensons beaucoup à ses 2 filles Morgan et Natacha qui avec beaucoup de courage et de dignité affrontent ce drame. Nous n'oublierons pas Florence, sa gentillesse et sa présence toujours à nos côtés dans les luttes.

Suite à la lecture de notre déclaration liminaire, M Routard a donné son accord sur un point de notre déclaration à savoir que les collègues absents et en ASA durant cette crise sanitaire ne sont pas responsables des retards accumulés et n'ont pas à être stigmatisés. Dont acte.

Concernant la situation due au Covid et précisément sur le TT, son développement se poursuivra après l'État d'urgence sanitaire avec des garanties pour les agents. Pour autant les collègues en TT pourraient être rappelés un ou 2 jours par semaine par leur chef de service. La CGT a demandé que les agents en TT pour garde d'enfants puissent continuer à l'exercer au-delà de fin juin compte tenu des fermetures des garderies durant l'été.

Concernant les retenues de congé, les dispositions d'assouplissement locales ont permis de faire baisser le nombre d'agents impactés dans la 1ère période de **192 à 84**. La Cgt a renouvelé sa demande de modération pour les collègues présents 9 ou 8 jours durant cette 1ère période où le virus circulait activement et qui subissent les retenues sans aucune modération.

L'ensemble des missions et de l'activité reprennent progressivement. Le contrôle fiscal devrait aussi reprendre ce mois-ci pour une reprise totale en septembre.

Pour l'ouverture de l'accueil au public, la DG a préféré attendre la fin de la campagne IR. Cette réouverture se fera par un aménagement garantissant la sécurité des agents et des contribuables. Aménagement des halls d'accueil, distribution de gel et de masques. La Cgt demande que le délai limite de dépôt de déclaration soit reporté au 30 juin afin de limiter l'afflux notamment sur les 3 SIP.

L'ouverture est prévue pour le 22 juin pour les SIP mais avec quelles garanties???

M Routard souhaite toujours privilégier l'accueil sur rendez-vous. Mais comment gérer les usagers nombreux qui se présenteront aux guichets même si l'accueil téléphonique a bien fonctionné. Entre la théorie et la réalité qui ne prévoit qu'un accueil généraliste pour des renseignements simples ou la délivrance de documents et pour les autres les prises de rendez-vous, on a déjà vu les limites de cette organisation. **Avec la fameuse déclaration automatique, le non envoi des déclarations papier aux contribuables, et les anomalies qui explosent, l'accueil sera encore en progression notamment pour la sortie des avis en août.**

Le SPFE devrait pouvoir accueillir le public à **compter du 15 juin** ainsi que pour la Trésorerie Hospitalière, les amendes et les autres trésoreries.

Recours entretien individuel sur notation 2020. 1 seul recours hiérarchique et en CAPN pour notre Direction.

Contrôle déontologique des déclarations d'impôts des agents. Aucune anomalie sur le dépôt de déclarations. 3 anomalies sur les montants déclarés ont été traitées localement par la Direction.

Concernant le déménagement de la Trésorerie hospitalière et suite à la crise sanitaire le déménagement prévu fin juin sera repoussé probablement dernier trimestre 2020.

2 maisons France Service ont été labellisées à Calacuccia et Castellu di Rostinu. Les autres sont en cours de labellisation dont un camping car affrété par la MSA. La CGT s'est étonnée que les projets anciens soient remis sur la table sans tirer les conclusions révélées par la crise en matière de présence des services publics. La fameuse et mortifère géographie revisitée est bien toujours dans les tuyaux.

Généralisation des paiements en numéraire dans les bureaux de tabac. Cette généralisation pour la Haute-Corse y compris par carte bancaire (amendes, factures d'eau, cantines, impôts) se fera fin août début septembre. 43 tabacs ont été à ce jour labellisés dans le département. Pour la DG le buraliste peut remplacer l'agent des Finances; beau progrès!!!

Les offices HLM passeront à la comptabilité privée au 1er janvier 2021 avec des suppressions d'emplois à la clé. Un poste est déjà supprimé en 2020 et le 2° le sera probablement en 2021. Compte tenu des départs en retraite aucun agent de la Trésorerie ne serait contraint de muter. Le surcoût financier pour les offices HLM sera également conséquent.

En questions diverses la CGT a demandé que les élus du personnel soient destinataires des postes vacants par services pour les mutations locales. Avec la suppression des CAP Locales et nationales les représentants des personnels n'ont plus aucune visibilité pour renseigner et défendre les agents. De plus avec les nouvelles modalités d'affectations il y aurait pourtant besoin d'informations et de précisions. Sachant de plus que le système ALOA est loin d'être parfait puisqu'il ne reconnaît pas ni le 2A ni le 2B.

Concernant la prime Covid, la Direction locale a retenu le critère principal de présentiel à plus de 60%. Ce critère attribue la prime pour 71% des agents sélectionnés. Ceux en TT avec surcroît d'activité significatif pour 29% des bénéficiaires.

30% des agents de Haute Corse auront la prime en Haute Corse soit 79 agents.

23 auront 1000 euros et 56 agents auront 330 euros.

Nous n'avons aucun critère de répartition par grade ou par service. Encore une décision qui va créer des injustices et des divisions alors que les salaires continuent d'être gelés. Décidément la DGFIP est en dessous de tout. Après le vol des jours de congés, une majorité d'agents ne percevront pas la prime.

**Après 3H de débat la réunion a pris fin avec la colère
justifiée des représentants des personnels.**

Les représentants CGT présents

D Vivarelli P Canarelli et JP Battestini